



# Une journée dans la vie d'un observateur à la COP

Un manuel pour les observateurs de la COP 27

# BIENVENUE !

Est-ce votre première COP? Êtes-vous un observateur expérimenté?

Ce manuel\* de la CCNUCC a été préparé pour aider les observateurs qui participent pour la première fois à une COP de la CCNUCC. Il est également utile pour les observateurs expérimentés car il contient, en quelques mots, les informations essentielles pour suivre la COP 27. Vous y trouverez des conseils sur la manière de participer efficacement et de contribuer au processus de la CCNUCC.

Nous espérons que ce manuel vous aidera avant et pendant l'expérience de la COP et nous vous souhaitons une conférence fructueuse et productive.

*Observer Relations Team*



\***Disclaimer:** The following is a courtesy translation of the original English version. The document will be updated as often as possible, but kindly consult the English handbook for the most up to date version.

# CONTENU

## 1 CONTEXTE

- Objectif de la CCNUCC
- Qu'est-ce qu'une COP?
- Organisation des observateurs
- Groupements d'ONGs
- Façons de s'engager

## 2 INFORMATIONS POUR SE PRÉPARER

- Se tenir au courant
- Journée de conférence ordinaire
- Accès au lieu de réunion
- Zone bleue
- Zone verte
- Informations logistiques
- Évènements parallèles et expositions
- Processus pour les manifestations
- Calendrier d'action climatique de la COP 27
- Plateforme COP 27

## 3

## SUIVRE LES NÉGOCIATIONS

- Guide de la CCNUCC
- Documents
- Réunions de négociation
- Accès aux négociations
- Protocole relatif aux salles de réunion et à la disposition des sièges
- Faire des interventions
- Comprendre le contexte des négociations
- Au-delà de la COP - Opportunités d'actions pour les observateurs

## 4

## CODE DE CONDUITE

# OBJECTIF DE LA CCNUCC

L'objectif de la CCNUCC est de “**stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique**”.

Dans la poursuite de cet objectif, la CCNUCC établit un cadre avec



Des principes généraux,



Une obligation générale,



Des dispositions institutionnelles de base,



et un processus intergouvernemental permettant de convenir d'actions spécifiques au fil du temps (notamment par le biais de décisions collectives de la Conférence des Parties, ainsi que d'autres instruments juridiques internationaux comportant des obligations plus spécifiques - comme le Protocole de Kyoto et l'Accord de Paris).

# QU'EST-CE QU'UNE COP ?

La **Conférence des Parties** (COP) est l'organe de décision suprême de la Convention. Tous les États qui sont parties à la Convention sont représentés à la COP, au cours de laquelle ils examinent la mise en œuvre de la Convention et de tout autre instrument juridique que la COP adopte, et prennent les décisions nécessaires pour promouvoir la mise en œuvre effective de la Convention, y compris les dispositions institutionnelles et administratives. L'une des principales tâches de la COP consiste à examiner les rapports soumis par les parties sur leurs émissions de GES et leur action en faveur du climat



## Plus d'informations sur la COP



La COP se réunit chaque année, sauf si les parties en décident autrement. La première réunion de la COP s'est tenue à Berlin, en Allemagne, en mars 1995. La COP se réunit à Bonn, siège du secrétariat, sauf si une partie propose d'accueillir la session. De même que la présidence de la COP tourne entre les cinq régions reconnues par les Nations unies - à savoir l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe centrale et orientale et l'Europe occidentale et Autres - le lieu de réunion de la COP a tendance à changer également entre ces groupes.

# ORGANISATIONS OBSERVATRICES

## PARTICIPANTS aux COP de la CCNUCC

Les COP de la CCNUCC ne sont pas ouvertes au public. Tous les participants doivent être dûment accrédités. Dans le processus de la CCNUCC, il existe trois catégories de participants aux réunions et conférences:

- Les représentants des parties à la convention et des États observateurs,
- Les représentants des organisations observatrices,
- Les membres de la presse et des médias.

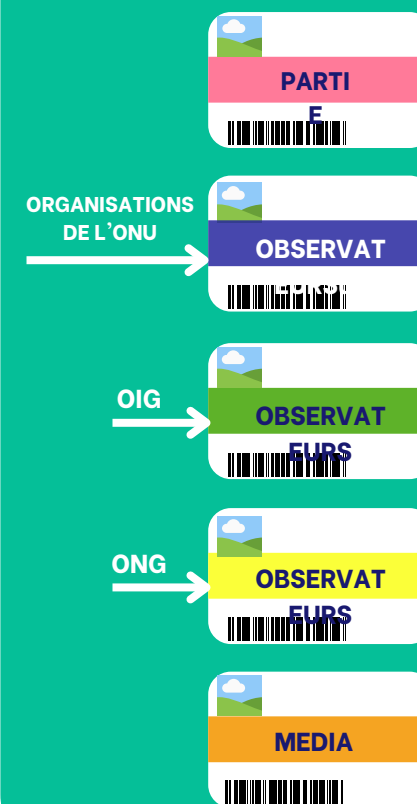
## OBSERVATEURS

Les **organisations observatrices** se répartissent en trois catégories:

- le système des Nations unies et ses institutions spécialisées,
- les organisations intergouvernementales (OIG),
- et les organisations non gouvernementales (ONG).

Les OIG et les ONG peuvent inscrire des délégués une fois qu'elles ont reçu le statut d'observateur.

Les différents participants se reflètent dans la couleur du badge:



# REGROUPEMENTS D'ONG

Parmi les trois catégories d'observateurs dans le processus de la CCNUCC, les ONG sont organisées au sein d'un système de groupes d'intérêts. Les regroupements d'ONG dans la CCNUCC sont d'amples groupes d'ONG ayant des intérêts ou des perspectives divers mais largement regroupés.

Chaque groupe d'ONG est représenté et organisé par des points focaux de groupe (PCP) respectifs. Ils servent d'intermédiaire pour l'échange d'informations officielles entre leurs mandants et le secrétariat. Leurs coordonnées peuvent être trouvées [ici](#).

Les groupes d'intérêt reflètent les 9 grands groupes, établis dans l'Agenda 21 et confirmés dans les résultats du sommet de Rio+20 (A/RES/66/288 - L'avenir que nous voulons) :

|                                    |  |                                      |
|------------------------------------|--|--------------------------------------|
| <b>Industrie et<br/>Entreprise</b> | <b>Environnemental</b>                                     | <b>Agriculteurs</b>                  |
| <b>Peuples<br/>autochtones</b>     | <b>Gouvernement<br/>local et autorités<br/>municipales</b> | <b>Recherche et<br/>Indépendants</b> |
| <b>Syndicat</b>                    | <b>Femmes et Genre</b>                                     | <b>Enfants et Jeunes</b>             |



En plus des neuf regroupements d'ONG, le secrétariat a reconnu des "groupes informels d'ONG" supplémentaires. Les groupes informels sont reconnus comme des groupes d'organisations actives admises en tant qu'observateurs et contribuant au processus avec des axes thématiques particuliers qui ne sont pas couverts de manière visible ou adéquate par le travail des neuf regroupements d'ONG existants. Ils reçoivent un certain soutien du secrétariat pendant les sessions :

- Les organisations confessionnelles
- Les parlementaires
- Les ONG d'éducation et de communication.

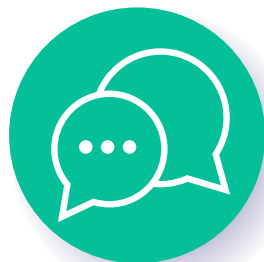
La liste des points focaux est disponible [ici](#).

# MOYENS DE PARTICIPER

(1)

Il existe de nombreuses façons pour les observateurs de participer aux sessions formelles de la CCNUCC:

Suivre les négociations pour être en mesure de fournir des contributions de fond adaptées aux parties, assurer la transparence du fonctionnement d'un processus intergouvernemental complexe, sensibiliser le public et améliorer l'accès du public à l'information.



Faire des déclarations conjointes de groupes d'intérêt lors des plénières et pendant le segment de haut niveau, en adressant à la conférence des messages concis et percutants émanant d'une diversité de voix, canalisées par les groupes d'intérêt.

Organiser des réunions bilatérales avec les délégués des gouvernements pour partager les prises de position et les contributions, et préconiser des perspectives politiques. Le secrétariat met gratuitement à disposition des salles de réunion par le biais du système MRA (Meeting Room Assignment). Les informations à venir seront disponibles [ici](#).





# MOYENS DE PARTICIPER

## (2)

**Présenter et défendre par le biais de conférences de presse, d'événements parallèles et d'expositions,** qui permettent aux organisations observatrices d'étendre leur réseau et de diffuser leurs messages et leurs histoires à un large public. Pour plus d'informations, voir la diapositive 18.



Élaborer des prises de position et présenter des contributions officielles en réponse aux appels à informations et avis des organes de négociation. Des informations sur les soumissions sont disponibles [ici](#).

PSe préparer pour les dialogues et les briefings, soulever les problèmes clés et poser des questions pertinentes aux présidents et au secrétaire exécutif de la CCNUCC. Ces réunions sont généralement présidées par l'un des points focaux des groupes d'ONG. Pendant la conférence, des informations sur ces réunions seront publiées dans le **Programme Quotidien\*** et sur les écrans de la CCTV.



\*Les informations à venir sont disponibles [ici](#).

# RESTER INFORMÉ(1)



## INFORMATIONS POUR LES PARTICIPANTS

Les ressources suivantes sont utiles pour trouver des informations:

- [Site web de la CCNUCC.](#)
- [Site officiel de la COP 27 du gouvernement égyptien.](#)
- [Informations pour les participants à la COP 27 \(A-Z\).](#)
- [Manuel de la CCNUCC .](#)
- [Programme général](#)
- [La série de webinaires « Préparation aux négociations de la CCNUCC et à la COP27 ».](#)
- [Apprenez tout sur les organes de la Convention et les acronymes relatifs au changement climatique.](#)



## PROGRAMME QUOTIDIEN (PQ)\*

- Guide officiel de la CCNUCC sur les réunions officielles, les événements et les points de presse quotidien.
- Fournit un aperçu de l'état des négociations de la veille et des liens vers d'autres pages liées à la conférence.
- Sous forme électronique pour réduire l'empreinte carbone.
- Publié chaque matin sur le site web de la conférence.
- Consultez les écrans CCTV pour tout changement ou mise à jour de dernière minute.

\*Les informations à venir sont disponibles [ici](#).

## LECTURES QUOTIDIENNES

[Mises à jour sur le changement climatique et documents d'informations de TWN](#)



[Bulletin des négociations sur la terre](#)



[La Newsletter d'ECO](#)



# RESTER INFORMÉ(2)

## ANNONCES : LES ÉCRANS CCTV

- Présents sur tout le site
- Toute modification du programme quotidien sera indiquée ici.
- Outre les réunions officielles, vous trouverez des informations sur les événements parallèles, les points de presse, etc.

## COMPTOIR D'INFORMATION

- Situé dans la zone B
- Distribution d'articles tels que le cadeau de bienvenue de la COP 27.

Écran gauche

**Réunions formelles**

Écran droit

**Événements  
parallèles et autres  
activités**



# JOURNÉE DE CONFÉRENCE ORDINAIRE

Prenez un café et consultez le programme quotidien (Daily Programme- DP) en ligne.

9:00

Suivez les réunions de négociation. Soit sur la Plateforme, soit dans les salles de réunion.

13:00

Retour aux réunions de négociation!

18:00

8:00

Si vous faites partie d'un groupement: Réunions quotidiennes des groupes d'intérêts (1 heure)

10:00

Les réunions de négociation font une pause déjeuner entre 13:00 et 15:00. Consultez les différentes possibilités de restauration.

15:00

Fin des réunions officielles : profitez des événements parallèles et des réceptions pour nouer des contacts

**Visitez les événements parallèles et la salle des expositions!**

Consultez préalablement le programme quotidien des événements parallèles et la liste des expositions et sélectionnez ceux qui vous paraissent les plus intéressants.

**Fin des réunions officielles:**

Divers événements parallèles sont prévus tout au long de la journée jusqu'à 20h00. Il s'agit non seulement d'événements parallèles officiels, d'activités dans divers hubs et du programme d'action mondiale pour le climat coordonné par le secrétariat, mais aussi de divers pavillons. Certains jours, des événements sont organisés, ce qui constitue une excellente occasion de nouer des contacts.



1

2

# ACCÈS

Badge CCNUCC requis

Événements  
parallèles

ZONE VERTE

Expositions

Événements  
hors site

Le badge n'est pas  
nécessaire. Certains  
événements peuvent  
nécessiter une  
inscription préalable  
ou des billets

Bureaux  
nationaux et  
pavillons

Expositions  
officielles

ZONE  
BLEUE

Négociations

Plénières

Groupes de contact

Informels

Informels informels

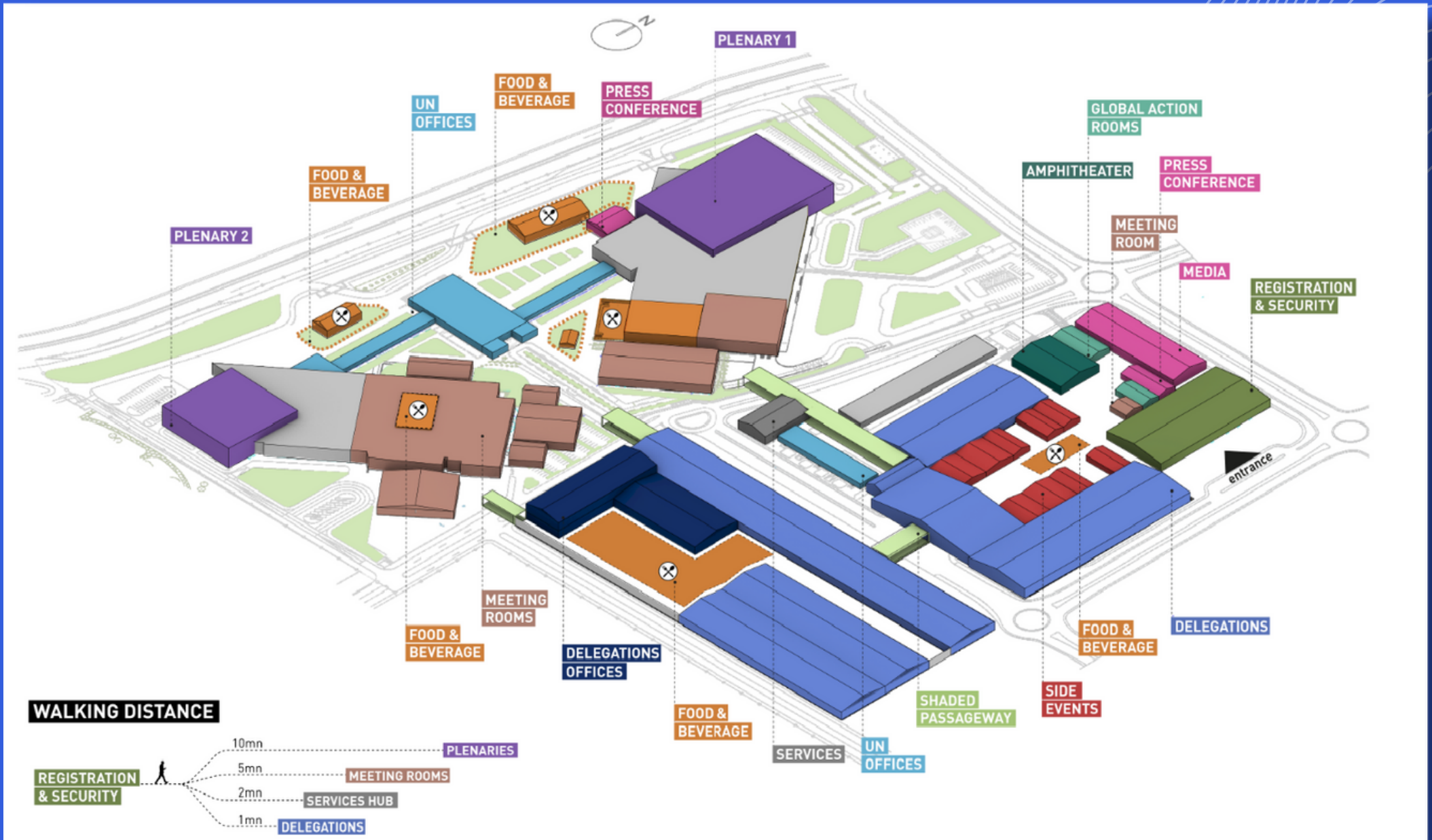
Événements  
parallèles  
officiels

VIRTUEL

Médias/Presse




# LIEU- Zone Bleue\*




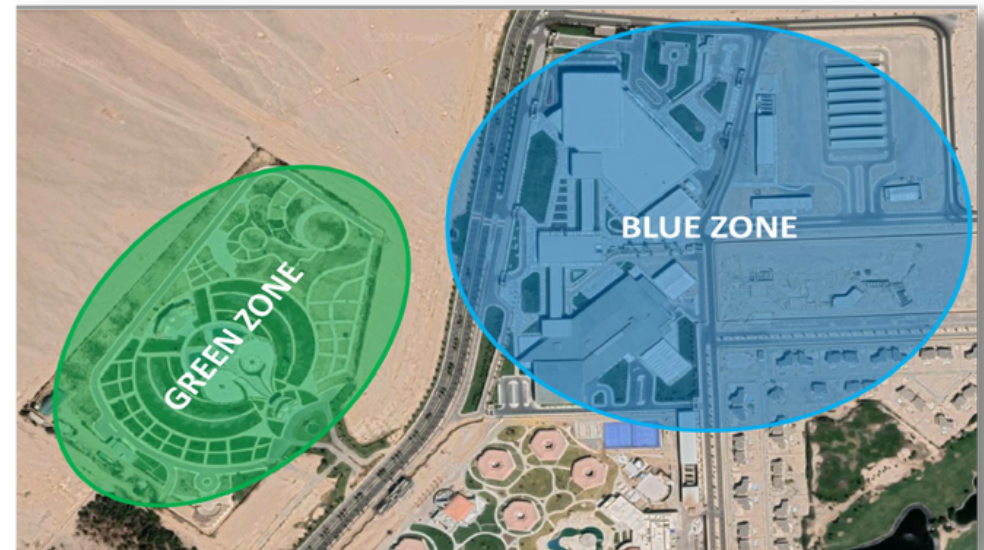
\*Les informations mises à jour seront disponibles [ici](#).

# LIEU - Zone verte

La zone verte est mise en place par le pays hôte de la COP (appelé la Présidence). Pour la COP 27, l'Égypte prévoit une zone verte à quelques pas de la zone bleue :

 La zone verte est une plateforme où les entreprises, les jeunes, les sociétés civiles et indigènes, les universités, les artistes et les communautés de la mode du monde entier peuvent s'exprimer et faire entendre leur voix.

 Elle encourage le dialogue, la sensibilisation, l'éducation et les engagements par le biais d'événements, d'expositions, d'ateliers, de spectacles culturels et de discussions.



# INFORMATIONS LOGISTIQUES

Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter la liste complète des informations destinées aux participants à la COP 27. La liste suivante comprend les questions les plus fréquemment posées :

## SALLES DE RÉUNION

Les demandes de réservation pour le premier jour de la conférence (6 novembre) peuvent être soumises électroniquement en téléchargeant, remplissant et envoyant le formulaire d'affectation par courrier électronique à [meetingrequest@unfccc.int](mailto:meetingrequest@unfccc.int). À partir du 6 novembre, toutes les demandes de réservation de salles de réunion devront être soumises en personne au comptoir d'assignation des salles de réunion (Meeting Room Assignment counter - MRA) situé sur le site de la conférence.

## SANTÉ, SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

La situation de COVID-19 sera suivie de près avant et pendant la conférence. Pour des informations actualisées, veuillez consulter le lien [ici](#).



## HEBERGEMENT

Les délégués de la COP 27 sont priés de réserver leur hébergement dès que possible. Pour des informations détaillées sur l'hébergement, veuillez consulter le lien [ici](#).



## TRANSPORT

Le Centre international de convention de Sharm El Sheikh sera desservi par un système de navettes de conférence entre le site et les principales zones hôtelières de Sharm El Sheikh.



## VISA

Tous les participants étrangers entrant en Égypte doivent être munis d'un passeport valide. Veuillez consulter le site Web de la présidence de la COP 27 pour obtenir des informations sur les visas [ici](#).



## RESTAURATION

Pour des informations concernant les options de restauration dans la Zone Bleue, veuillez vérifier la nourriture disponible dans les différentes zones [ici](#).



# PLATEFORME COP 27

Tout au long de la COP 27, la plateforme peut être utilisée pour accéder aux réunions qui permettent une participation virtuelle ou un visionnage en ligne en fonction de votre type de badge, se connecter avec d'autres participants en ligne via le salon de réseautage, et créer des réunions virtuelles en libre-service.

Vous devriez avoir reçu automatiquement un courriel contenant les informations nécessaires pour vous connecter. Si ce n'est pas le cas, vérifiez vos spams et assurez-vous de vérifier l'adresse courriel avec laquelle vous avez été enregistré pour la COP 27. Veuillez vous référer à votre courriel de confirmation pour de plus amples informations sur la plate-forme.

Une fois que vous vous serez connecté à la plateforme, vous pourrez parcourir les sections et les fonctions qui vous sont proposées. Des fonctionnalités supplémentaires, telles que le calendrier des réunions et les liens vers les réunions, seront disponibles à l'approche du début de la conférence.

Si vous prévoyez de participer activement à des réunions à distance, consultez la section **Exigences techniques et le guide des exigences de configuration initiale.**



# ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES ET EXPOSITIONS

Afin d'impliquer les observateurs dans le processus de la Convention, le secrétariat organise des événements parallèles et des expositions sur le lieu des négociations où les observateurs peuvent interagir avec les délégués des Parties et les autres participants à la conférence. Les manifestations parallèles et les expositions sont organisées par des organisations d'observateurs, des Parties qui s'associent à des observateurs, ainsi que par des organes des Nations Unies et des agences spécialisées.

Les événements parallèles officiels gérés par le secrétariat auront lieu dans chacune des neuf salles d'événements parallèles tous les jours (sauf le dimanche 13 novembre, jour de repos !) du mercredi 9 novembre au jeudi 17 novembre.

Nous vous invitons à assister aux événements parallèles et aux expositions et à participer à des activités de partage des connaissances, de renforcement des capacités et de mise en réseau. Consultez le [programme des événements parallèles](#) et le [programme des expositions](#). Pour plus d'informations sur la façon de participer aux événements parallèles et aux expositions, veuillez consulter [cette page web](#) sur le site officiel de la CCNUCC.

Les informations logistiques les plus récentes pour les organisateurs d'événements parallèles, les conférenciers et les exposants se trouvent dans **SEORS (Side Events and Exhibits Online Registration System)**.

## Salles d'événements parallèles

|             |               |
|-------------|---------------|
| Akhenaten   | 150 personnes |
| Amon        | 150 personnes |
| Hatshepsut  | 300 personnes |
| Khufu       | 300 personnes |
| Memphis     | 300 personnes |
| Osiris      | 300 personnes |
| Thebes      | 150 personnes |
| Thutmose    | 100 personnes |
| Tutankhamun | 77 personnes  |

# PROCESSUS POUR LES DÉMONSTRATIONS

À l'intérieur du lieu de la conférence, la CCNUCC autorise des démonstrations (également appelées actions ou coups médiatiques).



Les groupes qui organisent des démonstrations doivent soumettre une demande (via [cool@unfccc.int](mailto:cool@unfccc.int)) avant 15.00 heure locale la veille.



Le personnel de sécurité et du secrétariat des Nations Unies doit être présent pendant l'action pour assurer la sécurité de tous les participants. La relation de confiance entre les collègues des ONG, le secrétariat et les collègues de l'UNDSS est essentielle.



Toute manifestation en dehors du lieu de la conférence, c'est-à-dire en dehors du territoire des Nations Unies, relève de la seule juridiction du pays hôte.



# PROCESSUS DE DEMANDE - DÉMONSTRATIONS

5 Novembre 2022

## PAS A PAS

- ONG intéressée & disponible
- Département de la Sûreté et de la Sécurité à l'ONU
- Secrétariat du CCNUCC

La veille



DEMANDE 15:00 AU PLUS TARD

- **Formulaire à remplir**
- Consultations
- Directives

AUTORISATION DU SECRETARIAT

- Sensibilité politique
- Dispositions logistiques
- Annonce Web/Médias
- Directives

AUTORISATION DE L'UNDSS

- Sûreté et Sécurité
- Directives

Le jour même







ACTION AUTORISÉE

- Présence du personnel
- Durée et contenu approuvés
- Directives
- Contactez le personnel du secrétariat en cas de problème

# LE CALENDRIER DE L'ACTION CLIMATIQUE DE LA COP 27

La future présidence de la COP27, ainsi que les **Champions de Haut Niveau** et le **Partenariat de Marrakech** pour l'action climatique mondiale, ont publié le calendrier du programme thématique de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique COP27 qui se tiendra à Sharm el-Sheikh, en Égypte, en novembre.

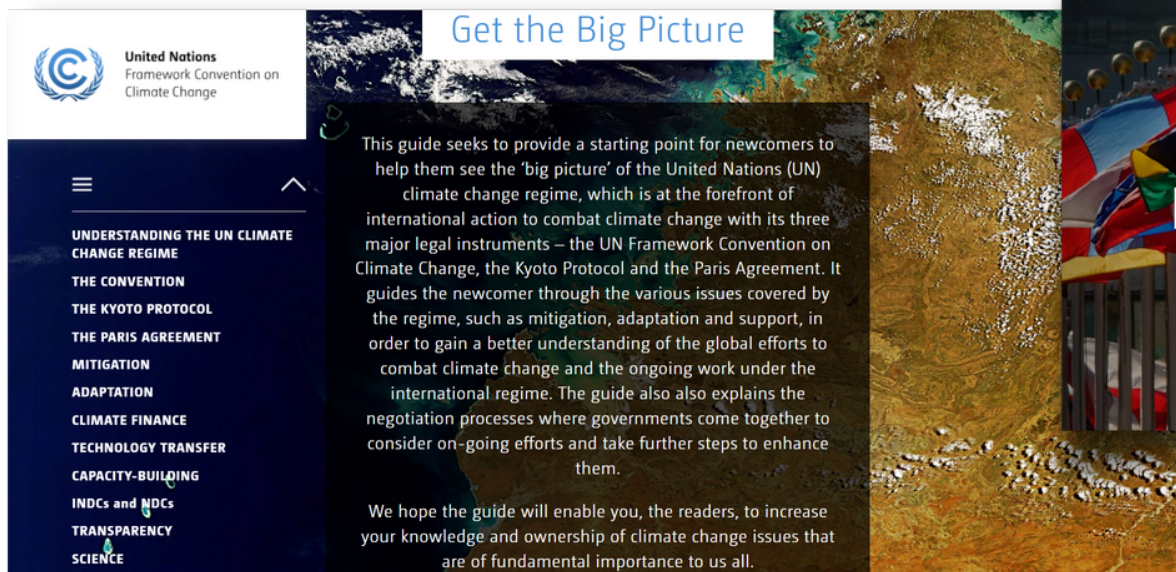
Le programme réunit les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales, encourageant la collaboration entre elles afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'assurer une transition juste vers une économie nette zéro qui réduit la pauvreté et contribue à garantir un avenir durable. Des informations actualisées seront disponibles [ici](#).

|  | 7 Nov  | 8 Nov | 9 Nov   | 10 Nov                     | 11 Nov          | 12 Nov                     | 13 Nov   | 14 Nov         | 15 Nov       | 16 Nov                   | 17 Nov   |
|--|--|-------|---------|----------------------------|-----------------|----------------------------|----------|----------------|--------------|--------------------------|--|
| Day  | WLS  |       | Finance | Science & Youth            | Decarbonization | Adaptation & Agriculture   | Rest Day | Water & Gender | Energy & ACE | Biodiversity             | Solutions  |
| <br>COP 27<br>Presidency<br>events | World Leaders Summit (WLS)   |       | Finance | Science                    | Decarbonization | Adaptation                 | Rest Day | Gender         | ACE          | Biodiversity             | Solutions  |
|  |  |       |         | Youth & Future Generations |                 | Agriculture & Food Systems |          | Water          | Energy       |                          |  |
| <br>MP-GCA                       | <br>GCA HL<br>Opening |       | Finance | Resilience                 | Industry        | Land                       | Rest Day | Water          | Energy       | Oceans and Coastal Zones | <br>GCA HL<br>Closing |
|  |  |       |         | Transport                  |                 | Human Settlements          |          |                |              |                          |  |

\*Pour un glossaire des acronymes relatifs au changement climatique, veuillez consulter le lien [ici](#).

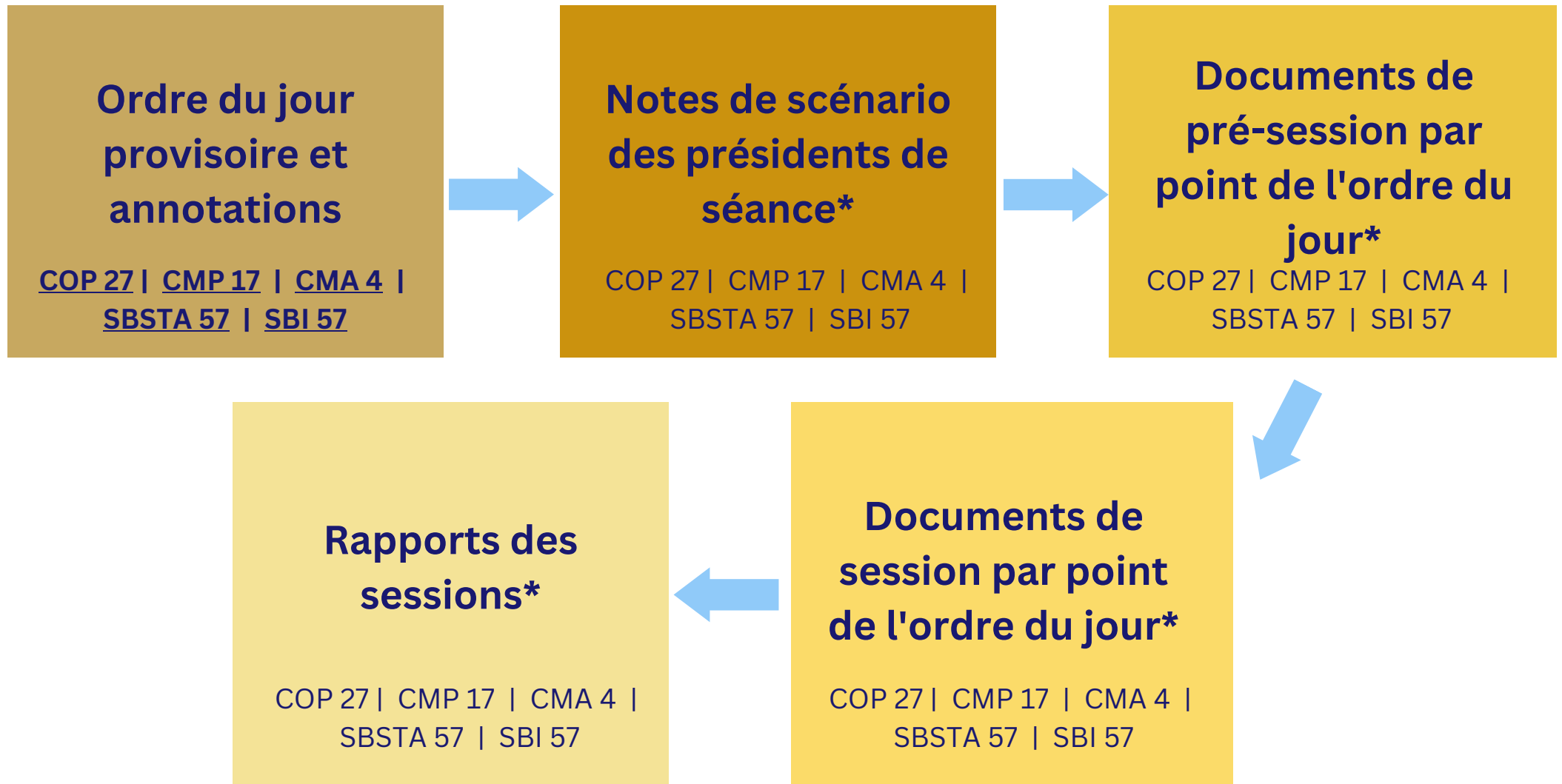
# SUIVRE LES NÉGOCIATIONS – LE GUIDE DE LA UNFCCC

- Le **guide interactif de la CCNUCC** vise à fournir un point de départ aux nouveaux arrivants pour les aider à avoir une vue d'ensemble du régime des Nations Unies en matière de changement climatique.
- Il guide le nouvel arrivant à travers les différentes questions couvertes par le régime, telles que l'atténuation, l'adaptation et le soutien, afin de mieux comprendre les efforts mondiaux de lutte contre le changement climatique et les travaux en cours dans le cadre du régime international.
- Il explique les processus de négociation au cours desquels les gouvernements se réunissent pour examiner les efforts en cours et prendre de nouvelles mesures pour les renforcer.



|  |
|--|
| UNDERSTANDING THE UN CLIMATE CHANGE REGIME |
| THE CONVENTION                             |
| THE KYOTO PROTOCOL                         |
| THE PARIS AGREEMENT                        |
| MITIGATION                                 |
| ADAPTATION                                 |
| CLIMATE FINANCE                            |
| TECHNOLOGY TRANSFER                        |
| CAPACITY-BUILDING                          |
| INDCs and NDCs                             |
| TRANSPARENCY                               |
| SCIENCE                                    |
| NEGOTIATIONS                               |

# DOCUMENTS



\*Les documents à venir seront disponibles **ici**

# DOCUMENTS

**DOCUMENTS DE PRÉ-SESSION** : préparés par le secrétariat de la CCNUCC avec l'aide d'autres entités avant la session pour faciliter le travail sur un point spécifique de l'ordre du jour.

**DOCUMENTS DE SESSION** : projets de textes (travaux en cours) et documents L.

**DOCUMENTS D'APRÈS-SESSION** : inclus dans les rapports de sessions.

| Document                      | Description   | Language           | Abbreviation |
|-------------------------------|---|--------------------|--------------|
| Regular document              | Session reports, provisional agendas, constituted body reports, background documents        | All UN languages   |              |
| Information document          | Practical data (e.g. list of participants), workshop reports, background documents          | English            | INF          |
| Technical                     | Detailed background on technical is-  | English            | TP           |
| Limited distribution document | Draft decisions or conclusions presented to the governing or subsidiary bodies for adoption | All UN languages   | L            |
| Addendum                      | Addition to any of the above docu-  | According to orig- | Add          |
| Revision                      | Revision to any of the above docu-  | According to orig- | Rev          |
| Corrigendum                   | Corrections to any of the above docu-   | According to orig- | Corr         |





## DE PLÉNIÈRE

- Ouvert aux observateurs
- Déclarations des groupes d'ONG, si le temps le permet

## GROUPES DE CONTACT (GC)

- Ouverts aux observateurs “à moins qu’un tiers au moins des Parties présentes à la session de l’organe de la Convention qui a créé ce groupe de contact ne s’y oppose et étant entendu que les présidents de ces groupes de contact peuvent décider à tout moment au cours de leurs travaux qu’ils doivent être fermés“ (Décision 18/CP. 4).
- Déclarations des groupes d'ONG, si le temps le permet.

## CONSULTATIONS INFORMELLES (CI)

- Si elles sont établies par un GC : fermées mais encouragées à rester ouvertes.
- Si elles sont établies par la Plénière : “au moins la première et la dernière réunion des consultations informelles peuvent être ouvertes“, “reconnaissant le droit des Parties de garder les réunions informelles fermées“ (conclusion du SBI FCCC/SBI/2011/7, para 167).
- Déclarations des groupes d'ONG “si le temps et les Parties le permettent“.

## INFORMELLES INFORMELLES (INF INFS)

- Y compris les groupes de rédaction/groupes de spin-off/amis du président
- Non ouvert aux observateurs



# ACCÈS AUX RÉUNIONS

## FORMALITÉ DES RÉUNIONS :

Confusion entre les types de réunions et de documents ?  
Le tableau ci-dessous vous facilitera la vie.

**Les réunions ouvertes sont limitées par leur capacité, les salles de débordement avec retransmission en direct sont activées. Les réunions à huis clos peuvent être ouvertes si les parties décident de le faire pendant les sessions.**

**ACCÈS AUX OBSERVATEURS :** Ouvert  Fermé

| Type de réunion              | <input type="radio"/>     | <input type="radio"/>         | <input type="radio"/> / <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="radio"/>          | <input type="radio"/>  |
|------------------------------|---------------------------|-------------------------------|---|--------------------------------|------------------------|
| <b>CALENDRIER</b>            | PLÉNIÈRE D'OUVERTURE      | GROUPES DE CONTACT (GC)       | CONSULTATIONS INFORMELLES                                   | CONCLUSIONS DE LA CG           | PLÉNIÈRE DE CLÔTURE    |
| <b>Documents à consulter</b> | DOCUMENTS PRÉ-SESSIONNELS | DÉLIBÉRATIONS PROJET DE TEXTE | PROJET DE TEXTE   | DOCUMENT L (ENCORE PROVISOIRE) | ADOPTION DU DOCUMENT L |



# PROTOCOLE RELATIF AUX SALLES DE RÉUNION ET À LA DISPOSITION DES SIÈGES



## Implications de la nature du processus de la CCNUCC, axé sur les Parties, en termes de salles de réunion :



Si la salle est pleine, les représentants des Parties ont la priorité, et le secrétariat consulte les co-facilitateurs pour essayer d'organiser une certaine représentation des observateurs.



Lorsque les négociations ou les réunions des Parties et les réunions des ONG sont réservées l'une à la suite de l'autre, et que la première dépasse le temps imparti, les organisateurs des réunions des ONG sont priés de contacter le comptoir d'affectation des salles de réunion (MRA) et de ne pas perturber directement les négociations ou les réunions des Parties. L'équipe du MRA leur apportera son soutien.



Dans le cas où la salle de réunion que vous avez réservée est requise pour des réunions de négociation urgentes à court terme, une solution alternative peut vous être proposée.

# PROTOCOLE RELATIF AUX SALLES DE RÉUNION ET À LA DISPOSITION DES SIÈGES



## Implications de la nature du processus de la CCNUCC, axé sur les parties, en termes de disposition des sièges :



Les représentants des parties doivent pouvoir s'asseoir à la table.



Par défaut : Les observateurs doivent s'asseoir dans les derniers rangs. Lorsque vous êtes autorisé à prendre la parole, veuillez trouver un siège avec un micro qui soit libre.



Exceptions occasionnelles, en fonction des co-facilitateurs et de la nature des points de l'ordre du jour nécessitant la participation des observateurs : les observateurs peuvent être invités à s'asseoir à la table après que toutes les parties ont pris place.

# INTERVENIR

Les observateurs sont souvent invités par les Présidents à faire des interventions lors des plénières d'ouverture, de bilan et de clôture – si le temps le permet. Parfois, les co-présidents des GC peuvent inviter les observateurs à faire des interventions à la fin des GC, si le temps et les Parties le permettent.



Si votre organisation souhaite s'exprimer sur un point particulier de l'ordre du jour, contactez l'équipe de soutien du secrétariat présente dans la salle au début de la GC / CI, et elle demandera aux co-facilitateurs d'explorer cette possibilité.



Si les co-animateurs le demandent aux parties et qu'aucune objection n'est soulevée, et seulement s'il reste du temps après que toutes les parties se soient exprimées, la parole sera donnée aux observateurs. Dans ce cas, les représentants des 9 groupes d'ONG ont la priorité, suivis des autres observateurs.



Les parties sont de plus en plus ouvertes à entendre les déclarations des observateurs dans les CG et les CI.



# COMPRENDRE LE CONTEXTE DES NÉGOCIATIONS



Consultations interministérielles d'un an pour élaborer une position nationale (x 198 partis).



Les négociateurs arrivent aux sessions avec les instructions des gouvernements nationaux, avec peu de marge de manœuvre pour s'en écarter.



Les questions litigieuses sont transmises aux consultations ministérielles (lors des COP).



Travail au sein des gouvernements nationaux où les positions nationales sont élaborées.



Travail intersessionnel de l'observateur dans son pays : Votes, campagnes, travaux sur le terrain, travail avec les gouvernements locaux et les autorités municipales, etc. locales et les autorités municipales, etc.



# AU-DELÀ DE LA COP - POSSIBILITÉS D' ACTIONS POUR LES OBSERVATEURS



Faire des propositions écrites sur les points de l'ordre du jour pour lesquels les Parties ont demandé la contribution des observateurs.



Préparer des propositions textuelles concrètes de transition qui reflètent les discussions en cours et aident à résoudre les difficultés. Partagez-les avec les Parties lors de vos réunions bilatérales.



Suivez les réunions des organes constitués pour des discussions approfondies et pour comprendre les positions des Parties sur les questions en jeu.



Joignez vos voix à celles d'autres groupes plutôt que de travailler de manière isolée.



# CODE DE CONDUITE

Les réunions des Nations unies fonctionnent selon les principes d'ouverture, de transparence et d'inclusion, afin de créer un environnement propice à la participation d'une diversité de voix et d'intérêts. Afin de garantir que les Parties puissent mener à bien leurs travaux et qu'un large éventail de parties prenantes puisse participer efficacement au processus, les participants sont tenus d'adhérer à un certain nombre de règles énoncées ci-dessous.

- **Code de conduite pour lutter contre le harcèlement lors des conférences, réunions et événements de la CCNUCC (signaler une plainte dans le cadre du code de conduite).**
- **Lignes directrices pour la participation des représentants d'organisations non gouvernementales aux réunions des organes de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique.**
- **Utilisation d'appareils photo et de dispositifs d'enregistrement audio/vidéo par les participants aux sessions de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique et à d'autres réunions et ateliers.**
- **Directives de sécurité des Nations unies relatives aux interventions des médias, à la distribution de supports publicitaires et à l'utilisation de l'emblème des Nations unies lors des conférences de la CCNUCC.**







# Nous vous souhaitons une conférence productive !

Pour plus d'informations, veuillez consulter les pages Web consacrées aux parties prenantes non-parties (ou non participantes) ou nous contacter à l'adresse [cool@unfccc.int](mailto:cool@unfccc.int).



#### UNFCCC Negotiator App

L'application gratuite Negotiator vous donne des informations essentielles sur les négociations des Nations unies sur le changement climatique.



**TWITTER**  
[@UNFCCC](https://twitter.com/UNFCCC)  
[@simonstiell](https://twitter.com/simonstiell)



#### UN Climate Change App

Cette application vous donnera un accès rapide aux informations sur les négociations de l'ONU sur le changement climatique ainsi qu'aux événements associés.



Apple phones



Android phones